



Department
for Environment
Food & Rural Affairs



REPUBLIC OF MAURITIUS
MINISTRY OF AGRO-INDUSTRY, FOOD
SECURITY, BLUE ECONOMY AND FISHERIES

Monsieur le Secrétaire exécutif de la CTOI,

MISE À JOUR SUR LE POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR, 30^e SESSION DE LA CTOI

Veillez vous reporter à la lettre conjointe publiée par le Royaume-Uni et Maurice le 9 avril 2025, qui fait le point sur les négociations entre les deux États concernant l'exercice de la souveraineté sur l'archipel des Chagos et demande à la 29^e session de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) de reporter l'examen du point 5 de l'ordre du jour à la 30^e session de la CTOI.

Le 22 mai 2025, le Royaume-Uni et Maurice ont signé un accord concernant l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia. Depuis lors, les deux pays ont bien avancé dans l'achèvement des démarches internes nécessaires à la ratification de l'accord. Ce processus n'est toutefois pas encore achevé, et l'accord n'est pas encore entré en vigueur.

Dans ces circonstances, le Royaume-Uni et Maurice demandent que l'examen du point 5 de l'ordre du jour soit reporté à la 31^e session de la CTOI.

En vue de la 30^e session annuelle de la CTOI, le Royaume-Uni et Maurice vous seraient reconnaissants de bien vouloir transmettre la présente lettre aux membres de la Commission.

Cordialement,

Jess Keedy

Veersingh Boodhna

Délégués du Royaume-Uni et de Maurice auprès de la Commission des thons de l'océan Indien